

ROISSY DEV AEROTROPOLIS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 228 403 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 675 789 euros et dégageant un bénéfice de 92 940 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

➤ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

➤ EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Etat néant

➤ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui abroge le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC n° 2018 -06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

▪ **L'objet social de l'entité :**

Roissy Dev a pour objet principal de promouvoir et favoriser le développement économique et l'emploi du territoire de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, dénommée la CA RPF.

▪ **La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :**

Elle a pour mission principales :

- Valoriser le développement économique du territoire et de ses entreprises au niveau national et international
- Animer le tissu économique existant
- Favoriser l'emploi et la formation professionnelle

➤ **INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1. Bilan actif

Note n° 1 : Immobilisations incorporelles

Montants en €	Solde 31/12/19	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou transferts de l'exercice	Solde 31/12/20
Immobilisations incorporelles	43 334			43 334
Total Immobilisations incorporelles	43 334	-	-	43 334

Note n° 2 : Immobilisations corporelles

Montants en €	Solde 31/12/19	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou transferts de l'exercice	Solde 31/12/20
Matériel	470	-	-	470
Mobilier	8 288	-		8 288
Total Immobilisations Corporelles	8 758	-	-	8 758

Note n° 3 : Immobilisations financières

Montants en €	Solde 31/12/19	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou transferts de l'exercice	Solde 31/12/20
Dépôts et cautionnements versés	400		-	400
Total Immobilisations Corporelles	400	-	-	400

Note n° 4 : Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Montants en €	Solde 31/12/19	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde 31/12/20
Amortissements immobilisations incorporelles	24 442	4 722	-	29 164
Amortissements matériel et mobilier de bureau	8 758	-	-	8 758
Total Amortiss. Immob. Corpo et Incorpor	33 200	4 722	-	37 922

Note n° 5 : Clients et compte rattachés

Ce poste regroupe l'ensemble des prestations non encore réglées par les entreprises ou organismes ayant bénéficié des prestations soit :

	1 172 €
Total	1 172 €

Note n° 6 : Autres créances

Autres produits à recevoir	0 €
Avances et acomptes versés	20 534 €
Total	20 534 €

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

Note n° 7 : Disponibilités

Société Générale	184 242 €
Caisse en devises	51 €
Total	184 293 €

Note n° 8 : Charges constatées d'avances

Sendinblue 2021	72 €
Location stand SIMI 2021	7 762 €
Total	7 834 €

2. **Bilan passif**

Note n° 9 : Fonds propres - Variation des fonds associatifs

FONDS ASSOCIATIFS (montants en €)	Solde au 31/12/19	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/20
Apport sans droit de reprise	65 404			65 404
Report à nouveau	32 465			32 465
Résultat 2020		92 940		92 940
Total des fonds Associatifs	97 869	92 940	0	190 809

Note n° 10 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs - factures non réglées	12 381 €
Avances et acomptes reçus	600 €
	<hr/>
	12 981 €

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

Note n° 11 : Dettes sociales et fiscales

Organismes sociaux	18 784 €
Taxe sur les salaires à payer	3 403 €
	<hr/>
Total	22 187 €

Les dettes sociales sont à échéance de moins d'un an.

Note n° 12 : Autres dettes

Impôts - Prélèvement à la source	2 275 €
Autres	0 €
	<hr/>
Total	2 275 €

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an.

➤ **INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Note n° 13 : Ventilation des produits

Les produits sont exclusivement réalisés en France.

Subventions	645 000 €
Prestations et autres produits	30 841 €
	<hr/>
Total	675 841 €

Note n° 14 Valorisation des contributions volontaires reçues

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France met à disposition de l'Association Roissy Dev Aerotropolis un ensemble de biens et services (locaux, mobiliers, entretiens, imprimerie, téléphonie, fax) dans le cadre d'une convention conclue le 29 avril 2014. La valeur, en coût de revient, de ces avantages est estimée pour l'année 2020 à 29 906 euros (inflation de 0.5% en 2020).

Note n° 15 Valorisation des contributions volontaires données

La convention de partenariat conclue entre l'association Roissy Dev Aerotropolis, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et l'association Roissy Cargo Rail Express prévoit la mise à disposition de l'Association Roissy Cargo Rail Express un ensemble de biens et services (locaux, mobiliers, entretiens, imprimerie, téléphonie, fax, moyens humains) dans le cadre d'une convention conclue le 14 novembre 2016, modifiée par avenant en date du 13 février 2019 et par l'avenant du 4 mars 2020.

La valeur, en coût de revient, de ces avantages est estimée pour l'année 2020 à 9 084 euros (dont 2 412 € au titre de la mise à disposition des moyens humains).

Note n° 16 Valorisation totale annuelle

Le montant total annuel 2020 des moyens biens et services à disposition par Roissy Dev Aerotropolis à Roissy Carex est de 5 817 €, alors que Roissy Carex reverse 9 084 € à Roissy Dev Aerotropolis au titre de la valorisation des moyens totaux (biens, services et humains) annuels consacrés à l'activité de Roissy Carex par Roissy Dev Aerotropolis, comme le prévoit la convention tripartite signée entre la CA Roissy Pays de France, Roissy Dev Aerotropolis et Roissy Carex en date du 14 novembre 2016, modifiée par avenant en date du 13 février 2019 et du 4 mars 2020.

➤ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 de mars 2004 relative à la formation professionnelle, au 31/12/2020, le volume d'heures de formation relatif aux droits acquis et non exercés est de 414 heures.

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite est de 40 489 euros charges patronales incluses au 31/12/2020. Ce montant n'est pas comptabilisé.

Le 1er mars 2021
Pour l'Association, son président.